



ENCORE UN CSE EXPEDIE :

Le CSE Nucléaire de septembre s'est déroulé jeudi dernier avec un ordre du jour bien chargé.

Les points récurrents comme :

- L'approbation des PV, qui ne seront pas approuvés parce que la direction a envoyé ses modifications la veille.
- La situation économique avec une entrée de commande plus faible au mois d'Août dans le périmètre historique, pour autant nous sommes conformes au budget prévisionnel. Et une grosse commande sur RJH qui correspond à la moitié du budget annuel, mais ce sera la seule cette année.
- La situation RH avec 26 entrées et 30 sorties dont 14 démissions pour les mois de Juillet, Août. Lors des CSE précédents nous avons demandé une analyse des démissions, de plus en plus nombreuses. Elle nous a été présentée en séance et l'on constate qu'il s'agit principalement du personnel de chantier, des ouvriers ou des ETAM avec moins de 3 ans d'ancienneté.

A ceux-ci s'ajoutent des points particuliers demandés par les élus ou la direction :

- Activité de l'agence de Joué Les Tours, avec un point d'avancement du projet ZPR.
- Evolution logicielle de l'outil de planification Triskell.
- Point sur le droit d'alerte et une présentation de la causerie sur la prévention des faits de harcèlement moral et agissement sexiste. L'UNSA a demandé que cette causerie soit généralisée dans tout le périmètre nucléaire, sur tous les sites, dans toutes les agences...
- Présentation des nouveaux locaux à Lyon (Jonage) et Beaumont Hague.
- Organisation de la région EST avec les affaires en cours et les plans de Charges de Fessenheim, Cattenom, Chooz, Nogent et leurs services supports.





Et des consultations obligatoires :

- Sur des dépassements d'horaires : plus de 48h hebdomadaires sur le site de Bugey. On nous consulte alors que le chantier est terminé, les heures déjà effectuées. **Le CSE, comme l'UNSA, a émis un avis défavorable.**
- Sur le dépassement du contingent annuel d'heures supplémentaires : une personne l'a déjà dépassé fin Août et une dizaine d'autres en sont très proches. **Le CSE, comme l'UNSA, a émis un avis défavorable.**
- Sur le bilan formation 2020, l'avancement formation 2021 et les orientations 2022. Le budget des formations obligatoires a été entièrement consommé ce qui n'est pas le cas des formations « hors obligatoire ». A l'UNSA nous considérons que nous ne devons pas faire du résultat en économisant sur les formations de développement des compétences. **Le CSE, comme l'UNSA, a émis un avis défavorable.**
- Sur le pass sanitaire/obligation vaccinale. Aucune information d'effectif ou de chantier concerné. Nous avons demandé si Clemessy prenait en charge les tests PCR, pour un salarié qui en aurait besoin pour travailler, lorsqu'ils deviendront payants. La direction ne sait pas, elle attend les directives d'Eiffage. **Le CSE, comme l'UNSA, a émis un avis défavorable.**
- Sur le projet de Bilan social 2020. Ah non !!! Ce dernier point ne sera pas abordé par manque de temps.

Et comme d'habitude nous ne passerons pas plus d'une ½ journée pour parler de tous ces points et tant pis si nous n'avons pas le temps de tous les traiter, nous les reporterons à un futur CSE.

Déjà lors du CSE précédant, celui de juillet car il n'y en n'a pas eu au mois d'août, nous n'avions pas pu traiter le point sur les RPS (Risques Psychosociaux). Il devait être remis à l'ordre du jour du CSE de septembre, mais finalement il a disparu...

Le périmètre du CSE Nucléaire s'étend sur la France entière avec un effectif de plus de 700 personnes. Depuis sa création en novembre 2019, l'UNSA demande que les réunions de CSE se déroulent, à minima, sur une journée. Cela permettrait de ne pas bâcler les points à l'ordre du jour et d'en aborder d'autres, comme la sécurité par exemple.

